

## Questions orales

**M. Jamieson:** Monsieur l'Orateur, si j'étais absolument sûr que cet entretien se ferait d'homme à homme, j'accepterais.

\* \* \*

[Français]

## LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

L'ESSENCE ET L'HUILE À CHAUFFE—ON DEMANDE QUE LE MINISTRE SUGGÈRE AUX PROVINCES DE RÉDUIRE LES TAXES

**M. Marcel Roy (Laval):** Monsieur le président, je désire poser une question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

Étant donné que la taxe de vente sur l'essence est de 25c. le gallon dans les provinces de Terre-Neuve et du Nouveau-Brunswick, et de 7 p. 100 dans la province de Colombie-Britannique sur l'huile à chauffe, le ministre a-t-il fait remarquer à ses collègues provinciaux qu'une réduction de ces taxes provinciales de vente serait hautement appréciée par les consommateurs?

**L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur l'Orateur, une telle suggestion a été faite à la dernière conférence fédérale-provinciale des ministres de l'énergie à Toronto, et la réponse de mes homologues provinciaux a été négative.

[Traduction]

LE PROJET DE GAZODUC DU MACKENZIE—LA QUESTION DU FINANCEMENT—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

**L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Comme les nouvelles continent d'affirmer que le secteur privé ne s'intéresse plus comme au début au financement du pipe-line de gaz naturel de la vallée du Mackenzie, le gouvernement a-t-il un autre projet pour faire construire ce gazoduc essentiel si le secteur privé se retire?

**L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur l'Orateur, je remercie le député de m'avoir prévenu de la question. J'ai eu très récemment l'occasion de discuter de ses propositions avec le groupe d'étude canadien sur le gaz de l'Arctique. Celui-ci a manifesté son intention, dans un avenir relativement proche, d'ici plusieurs mois, de présenter une demande aux autorités régulatrices pertinentes, au Canada comme aux États-Unis, pour la construction d'un pipe-line. Mes interlocuteurs ont eu l'amabilité de mentionner que l'autre proposition d'El Paso en Alaska les préoccupait tout comme d'ailleurs la question au Canada des droits des autochtones dans la vallée du Mackenzie. Malgré ces problèmes, je crois qu'ils essaieront bientôt d'obtenir l'approbation des autorités régulatrices.

[M. MacInnis (Cape Breton-East Richmond).]

LE PROJET DE GAZODUC DU MACKENZIE—LA CONSTITUTION D'UN CORRIDOR EXEMPT DE TOUT AMÉNAGEMENT ET LE RÈGLEMENT DES REVENDICATIONS TERRITORIALES DES AUTOCHTONES

**M. Erik Nielsen (Yukon):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Le ministre ou un de ses fonctionnaires a-t-il adressé une lettre à la Confrérie des Indiens des Territoires du Nord-Ouest ou aux habitants de Fort Wringley, pour les informer que le gouvernement constituait un corridor de huit milles de large, quatre de chaque côté du fleuve Mackenzie où aucun aménagement ne pourra être entreprise avant que n'aient abouti les négociations concernant les réclamations des autochtones des Territoires du Nord-Ouest.

[Français]

**L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien):** Monsieur l'Orateur, je ne sais pas exactement à quelle lettre l'honorable député fait allusion, parce que de moi-même de même que les fonctionnaires de mon ministère avons très souvent écrit aux Indiens des Territoires, mais je vais m'enquérir et donner une réponse. Évidemment, nous prendrons toutes les dispositions nécessaires pour protéger les intérêts des Indiens, car certaines indications auront peut-être été interprétées en ce sens par l'honorable député.

\* \* \*

[Traduction]

## LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE RELÂCHEMENT DU «GREENPEACE III» À TAHITI—L'AIDE AU PROPRIÉTAIRE POUR LE VOYAGE DE RETOUR

**M. Mark Rose (Fraser Valley-Ouest):** Monsieur l'Orateur, j'adresse ma question qui concerne le *Greenpeace III*, au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Étant donné que le gouvernement français a relâché le *Greenpeace III* à Tahiti, c'est-à-dire à quelque 7,000 milles de Vancouver, j'aimerais demander si le gouvernement canadien exige que le bateau soit livré ou, s'il projette, par ailleurs, d'aider financièrement David McTaggart à le ramener.

**L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur l'Orateur, le gouvernement envisage la seconde possibilité, c'est-à-dire aider M. McTaggart à ramener son bateau au Canada.

**M. Rose:** Je me demande si le ministre voudrait être un peu plus précis. Étant donné que les médecins ont demandé à M. McTaggart de rester dans un rayon de douze heures d'un hôpital à cause d'une blessure à l'œil qu'il a subie lorsque son vaisseau a été abordé par les Français en haute mer, le Canada exige-t-il une compensation de la France et, dans l'affirmative, quelle est l'attitude française vis-à-vis de ces exigences?

**M. Sharp:** Monsieur l'Orateur, la première question concernait le rapatriement du bateau au Canada et j'ai répondu que, pour ce faire, nous songions à aider financièrement M. McTaggart. La deuxième question concernait les blessures que lui aurait infligées la marine française. Nous avons insisté auprès du gouvernement français, mais jusqu'ici sans succès.